



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.accvm.ca

Pour diffusion immédiate

L'ACCVM participera à l'Alliance canadienne sur la cybersécurité

Alliance dont l'objectif est de faciliter une collaboration et un partage de connaissances efficaces entre les associations

Toronto (Ontario), le 31 août 2016 – L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) s'est engagée à aider ses sociétés membres à se protéger contre les cyberattaques. Dans le cadre de cet engagement, l'ACCVM a le plaisir d'annoncer qu'elle participera à l'Alliance canadienne sur la cybersécurité (ACC). L'ACC est un réseau souple, bénévole, non hiérarchique, à but non lucratif, créé en 2013 par Grant Lecky. L'objectif de l'ACC est de renforcer le professionnalisme pour faire face aux problèmes d'affaires ayant trait à la cybersécurité par une collaboration et un partage de connaissances efficaces entre les associations. Jusqu'à maintenant, plus de 90 associations qui s'intéressent à la cybersécurité ont confirmé leur participation à l'ACC, ce qui en fait une collaboration d'une ampleur et d'une portée sans précédent. Chaque association participante fait part de son propre point de vue sur la cybersécurité au Canada.

L'ACC est administrée par un conseil national dont le rôle est de maintenir la structure de l'ACC et de faciliter le dialogue entre les associations.

Susan Copland, directrice générale à l'ACCVM, sera présente à l'ACC en tant que représentante de l'ACCVM.

Il est important pour l'ACCVM d'être au courant des connaissances et points de vue des participants à l'ACC pour en faire profiter ses sociétés membres. « L'augmentation de la fréquence et de la complexité des cyberattaques et le risque d'atteinte aux renseignements confidentiels des clients constituent un défi commercial majeur », a déclaré Ian Russell, président et chef de la direction de l'ACCVM. « En particulier, les sociétés de services financiers peuvent subir de sérieux préjudices financiers et des dommages importants sur les plans de l'exploitation et de la réputation à la suite d'une cyberattaque et d'une intrusion dans leurs bases de données ».

« Il est indispensable que la haute direction de toutes les sociétés mette au point et maintienne des plans exhaustifs de cybersécurité pour protéger leur société, leurs clients et leur secteur des dommages causés par une cyberattaque », a ajouté M. Russell.

On encourage les membres de l'ACCVM à consulter le [Centre des ressources en cybersécurité](#) sur le site Web de l'ACCVM afin d'obtenir des renseignements et outils pour aider les sociétés à mettre au point et maintenir des plans de cybersécurité. L'ACCVM tient aussi un [symposium annuel sur la](#)

[cybersécurité](#) pour aider les membres à mieux comprendre les cybermenaces qui changent continuellement et elle travaille avec des experts du secteur et des fournisseurs de service pour fournir à ses membres des services clés au tarif spécial réservé à l'association.

Au sujet de l'ACCVM

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) est l'association nationale du secteur des valeurs mobilières. Elle défend la position du secteur des valeurs mobilières en matière de réglementation des valeurs mobilières, de politiques publiques et de questions qui touchent le secteur pour le compte de ses [138 membres](#) qui sont des sociétés de courtage en valeurs mobilières réglementées par l'OCRCVM exerçant des activités dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Ces sociétés de courtage sont des intermédiaires clés sur les marchés canadiens des capitaux, car elles sont responsables de la majeure partie des services-conseils en finance, du commerce des valeurs mobilières et des activités de prise ferme sur les marchés publics et privés dont profitent les gouvernements et les sociétés. L'ACCVM est le chef de file du secteur canadien des valeurs mobilières et elle s'est engagée à mettre en place un secteur des valeurs mobilières dynamique et prospère soutenu par des marchés des capitaux solides et efficaces. Pour plus d'information, consultez le site www.accvm.ca.

- 30 -

Pour les demandes de renseignements des médias, communiquez avec :

Michael Gotzamanis
Directeur principal des communications
Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM)
416 687-5475 – ligne directe au bureau
mgotzamanis@iac.ca